

Discours d'Emmanuel Macron sur le service national militaire

27 novembre 2025

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités. Etant à vos côtés en ce jour, je veux avant tout m'incliner respectueusement devant la mémoire du caporal Jimmy Gosselin, sa famille et ses frères d'armes du septième bataillon de chasseurs alpins. Comme nous n'oublions aucun de vos frères d'armes morts pour la France le 26 novembre 2019 au Mali. Aucun.

Je suis venu ici à Varces, au sein de la 27^e brigade d'infanterie de montagne, où tous ont choisi de faire bloc autour des armées, des initiatives nationales et locales en faveur de l'engagement de la jeunesse. Parce que nos armées sont celles de la République, parce que notre jeunesse est le trésor de la France, parce que la jeunesse aspire à la liberté et a soif d'engagement.

Je veux saluer les jeunes qui sont là, nombreux. Jeunes des classes et lycées engagés, lycéens de l'école des pupilles de l'air et de l'espace de Grenoble, jeunes cadets alpins, escadrille air-jeunesse de Grenoble. Jeunes, qui êtes aujourd'hui appelés à participer à la journée défense et citoyenneté ou engagés dans la réserve opérationnelle, engagés dans l'armée d'active. Tous et toutes, vous incarnez la jeunesse de France qui se tient prête, qui se tient debout, qui vibre au son de la Marseillaise, qui n'a pas peur de s'engager pour les autres, qui est fière de son pays, des valeurs républicaines qui l'incarnent.

Oui, notre jeunesse a soif d'engagement. Il existe une génération prête à se lever pour la patrie. Notre armée est le cadre naturel d'expression de ce besoin de servir. Notre nation sera forte si notre jeunesse est unie autour de nos valeurs. Ne demandons pas comment notre jeunesse peut être utile à la nation. Offrons-lui un idéal en même temps que cette liberté de le servir. En janvier dernier, lors de mes vœux aux armées, je rappelais l'attention que je porte depuis le premier jour de mon premier mandat aux forces morales de notre nation, à sa capacité à se tenir prête. Et face à l'accélération des périls, je demandais au ministre des armées, au chef d'état-major des armées, de formuler des propositions pour donner à notre jeunesse le choix de servir en renforçant les rangs de nos armées. La veille du 14 juillet, devant nos armées réunies à l'hôtel de Brienne et qui s'apprêtaient à défilier sur la plus belle avenue du monde, j'annonçais aux Français qu'un nouveau cadre pour servir au sein des armées serait décidé à l'automne. Nous y sommes.

Le président Jacques Chirac avait pris la décision en 1996 de suspendre le service national obligatoire universel. La fin de la guerre froide avait rendu inutile un modèle de masse et nécessaire le besoin d'une armée professionnelle des plus réactives. Au fil du temps, dans les années 90, le service national était devenu ni véritablement universel, ni véritablement équitable. Un jeune sur trois y échappait, le brassage social espéré n'était plus une réalité, les missions confiées étaient souvent peu valorisantes et les talents parfois pas assez reconnus. Les coûts structurels d'un tel modèle avaient fini par devenir disproportionnés par rapport à son efficacité. Oui, la décision d'alors était juste et revenir en arrière serait à cet égard ni sérieux, ni utile.

Rétablissement du service national obligatoire et universel est une idée portée par ceux qui méconnaissent la réalité de ce que sont nos armées aujourd’hui et des missions qui leur sont confiées. Nos armées n’ont plus vocation à encadrer ni à accueillir la totalité d’une classe d’âge, ce qui représente entre 600 000 et 800 000 jeunes. Surtout, un tel modèle de conscription obligatoire et universel ne correspond pas aux besoins de nos armées ni aux menaces. Dès 2018, à travers la revue stratégique puis à travers les deux lois de programmation militaire successivement votées, nous avons répondu à la menace telle que nous l’analysions, en réparant puis en modernisant nos armées. Nous l’avons fait avant tous les autres autour de nous et n’avons pas attendu 2022 pour cela. C’est ce qui nous permet aujourd’hui d’avoir l’armée la plus efficace d’Europe et nous comptons le rester.

La Revue nationale stratégique, actualisée en juillet dernier, a validé cette approche. Elle nous a conduits à adapter encore les forces, ce que j’annonçais le 13 juillet dernier, et sera déclinée dans les semaines et mois à venir par la ministre des armées, la ministre déléguée, et le CEMA. Cette évolution de la menace nous a conduit aussi à prendre de nouvelles décisions. Nous ne pouvons pas revenir au temps de la conscription, mais nous avons besoin de mobilisation. Mobilisation de la nation pour se défendre, pas contre tel ou tel ennemi, mais pour se tenir prête et être respectée.

Alors comment accueillir cet élan de notre jeunesse et préparer notre nation aux défis et menaces qui s’annoncent ? Un nouveau service national va être institué progressivement dès l’été prochain. Ce service poursuit trois objectifs précis : renforcer le pacte noué entre notre nation et notre armée ; renforcer la capacité de résistance de notre nation ; consolider la formation de nos jeunes. Là où nous soutenons l’ambition d’un service national universel pour conforter la cohésion au sein d’une classe d’âge, l’accélération des crises, le durcissement des menaces me conduisent à proposer aujourd’hui un service national purement militaire qui, sans être universel, peut engager toute une génération.

Je porte aujourd’hui un projet pensé dans la grande tradition française de l’engagement, quand il s’agit de défendre le pays que nous sommes. N’oublions jamais que chaque fois que l’histoire l’a exigé, la jeunesse de France s’est engagée et mobilisée. Fidèle, en cela, à cette chaîne des temps qui relie les volontaires de l’an II jusqu’aux maquisards des Glières et du Vercors. Je veux ici saluer le travail mené depuis janvier dernier par les ministres et les CEMA.

Je veux prendre le temps d’exposer à la nation ce service national pour notre jeunesse. Le service national s’adressera aux jeunes Françaises et Français majeurs qui auront exprimé leur volontariat lors de la journée défense et citoyenneté qui deviendra « Journée de mobilisation » en se recentrant sur les fondamentaux.

Je veux ici insister sur le fait que le service national concernera seulement des volontaires et le cœur sera constitué par les jeunes âgés de 18 à 19 ans. En cas de crise majeure, le Parlement pourra autoriser de faire appel au-delà des seuls volontaires, à ceux dont les compétences auront été repérées durant cette journée de mobilisation. Alors, le service national deviendrait obligatoire. Mais ce cas exceptionnel mis à part, ce service national est un service des volontaires, sélectionnés ensuite pour répondre aux besoins de nos armées.

Ce service national s’inspire des pratiques de nos partenaires européens, en particulier de la Norvège. A l’heure où tous nos alliés européens avancent face à une menace qui pèse sur nous tous, la France ne peut demeurer immobile. La ministre des armées aura l’occasion de préciser les conditions dans lesquelles les candidatures pourront être déposées à compter de mi-janvier 2026. Les volontaires seront sélectionnés par les armées qui choisiront parmi eux les plus motivés et ceux qui répondent le mieux à leurs besoins. Ils serviront sous statut militaire, seront dotés d’un uniforme, d’une solde, d’un équipement. Le service national s’effectuera au sein des armées et sera piloté par le seul ministère des armées. Si le service national commencera dès 2026, les jeunes pourront aussi exprimer le souhait,

en 2027, d'effectuer leur service national au sein de la gendarmerie nationale, de la brigade des sapeurs pompiers de Paris et du bataillon des marins pompiers de Marseille, qui sont également sous statut militaire. Il appartiendra alors au CEMA de décider chaque année du nombre de jeunes affectés dans ces unités.

L'objectif que nous poursuivons est un objectif militaire. Nos jeunes du service national serviront pendant dix mois, ce qui correspond à une année de césure et permet de s'inscrire parfaitement dans le parcours de nos jeunes. Nos jeunes du service national commenceront par une formation initiale d'un mois où ils apprendront ensemble les rudiments de la vie militaire. Ils acquerront l'esprit de discipline, se formeront au maniement des armes, à la marche, au pas, aux chants, à l'ensemble des rituels qui nourrissent la fraternité de nos armées et concourent à la grandeur de la nation.

Les jeunes du service national seront ensuite affectés durant neuf mois au sein d'une unité militaire où ils effectueront les mêmes missions que l'armée d'active sur le territoire national. Ils ont vocation à la renforcer en fonction de ses besoins opérationnels, en densifiant progressivement ses rangs, et vivront au même rythme que les unités d'affectation. Nos jeunes du service national participeront à toutes les missions de Sentinelle, à l'assistance aux populations ; à tous les postes, du terrain, à l'état-major.

Nos jeunes, je le dis avec clarté, serviront sur le territoire national et uniquement sur le territoire national, c'est-à-dire en métropole et dans nos outre-mer. Le service national, c'est le territoire national car c'est la mobilisation pour nous défendre. Je souhaite que cet emploi sur le territoire national soit prévu par la loi. Cet engagement sera encouragé et valorisé. J'ai validé des mesures en ce sens qui seront détaillées par le gouvernement.

Après le service national, les jeunes pourront poursuivre leurs études ou se lancer dans la vie professionnelle civile tout en intégrant la réserve opérationnelle. Ils seront accompagnés par les armées s'ils recherchent un emploi. Pour ceux qui le souhaitent, ils pourront rejoindre l'armée d'active en s'engageant et leur expérience acquise sera valorisée. Ainsi, nos armées bénéficieront dans la nation de jeunes Françaises et de jeunes Français dont les motivations auront été repérées, l'engagement éprouvé, et les compétences exercées. C'est un atout majeur, militaire, moral, civique et républicain. C'est un acte de confiance dans notre jeunesse.

Un modèle hybride d'armée va bel et bien apparaître, qui correspond aux menaces et aux risques qui sont devant nous, rassemblant des jeunes du service national, des réservistes et l'armée d'active, ce nouveau modèle d'armée aura un noyau dur, un socle, une armée d'active que nous avons renforcée, consolidée, mieux équipée que nous connaissons depuis la fin des années 90, complétée de professionnels de la réserve de près de 45 000 aujourd'hui et que nous porterons à quatre 80 000 en 2030. Mais elle aura aussi un appui en profondeur, au cœur de la nation. Cette nouvelle force issue de la jeunesse, cette nouvelle force issue du service national.

Dans ce monde incertain, c'est ce modèle hybride, prêt à toutes les bascules, qui doit s'imposer. Ce modèle permettra de renforcer nos capacités, de donner une nouvelle épaisseur aux armées et à la jeunesse, de diffuser l'esprit de défense, d'endurcir l'esprit de résistance de la nation. Ce service national ne peut avoir du sens que s'il a de l'ampleur. Le service national va débuter à l'été 2026 et nous augmenterons progressivement les effectifs. Trois mille jeunes seront choisis pour effectuer le service national à l'été 2026 et les promotions augmenteront progressivement pour atteindre 10 000 jeunes incorporés en 2030. L'ambition que je porte pour la France est d'atteindre 50 000 jeunes en 2035. Ceci sera à adapter en fonction de l'évolution de la menace.

Il nous faut dès maintenant commencer à construire des hébergements, des infrastructures pour que les jeunes soient accueillis correctement dans les garnisons et dégager progressivement un nombre suffisant de cadres pour former et commander ces jeunes. Cet effort de défense sera financé par l'actualisation de la loi de programmation militaire 2026-2030, qui prévoit un budget supplémentaire de plus de 2 milliards d'euros pour le service national. C'est un effort important. Il est indispensable.

Parallèlement, notre nation doit mieux accompagner l'envie de servir de notre jeunesse. C'est ce que le ministère de l'éducation nationale aura à apporter. Voilà pourquoi, afin de consolider l'effort fait ces dernières années à travers le service national universel, la durée des classes de défense et de sécurité globale va passer d'un à trois ans. Voilà pourquoi nos jeunes devront participer à au moins une cérémonie commémorative par an dans chaque établissement. Voilà pourquoi nous inciterons à effectuer les stages de seconde dans nos armées. Enfin, ce service national purement militaire complétera les dispositifs actuels d'engagement, comme le service civique, qui accueille plus de 100 000 jeunes chaque année. J'aurais l'occasion d'y revenir, mais service civique et réserve civile joueront un rôle clé dans la mobilisation non militaire de la nation et sa préparation aux nouveaux risques.

Mesdames et messieurs, dans ce monde incertain où la force prime sur le droit, la guerre se conjugue au présent. Notre nation n'a le droit ni à la peur, ni à la panique, ni à l'impréparation, ni à la division. La peur, au demeurant, n'évite jamais le danger. La seule façon de l'éviter, c'est de s'y préparer. C'est ce que font nos armées au quotidien. Elles le feront demain plus encore.

Le service national sera utile aux jeunes, aux armées et à la nation, qui disposera donc de cette armée régénérée. Une armée complète, une armée efficace et modernisée, capable de faire face aux risques dans tous les espaces. Une armée avec un cœur actif et une jeunesse formée et sélectionnée. Voilà ce que nous devons viser et nous le ferons dès l'été prochain. Je parle ici devant les unités combattantes qui, comme tant d'autres, n'ont jamais peur d'avancer vers les sommets. C'est à la nation d'emprunter aujourd'hui cette voie des sommets. Elle y est prête. Je le sais. Vive la République. Vive la France.